

Arrêté le présent bordereau en recettes à la somme de *trente-quatre mille soixante-dix-huit francs*, et en dépenses à celle de *quatorze mille huit cent vingt-cinq francs trente centimes*.

A \_\_\_\_\_, le février 48

L'Agent spécial,

Les recettes, après vérification du détail des fonds, étant de ..	34,008 »
et les dépenses de .....	14,800 30
	<hr/>
Il reste en caisse .....	19,207 70
L'encaisse réglementaire fixée par arrêté du	
étant de .....	26,000 »
	<hr/>
Il y a lieu de faire envoi au comptable de la somme de .....	792 30
	<hr/> <hr/>

En foi de quoi nous avons arrêté le présent bordereau à la somme de *trente-quatre mille huit francs* en recette, et *quatorze mille huit cents francs trente centimes* en dépenses, et la somme à expédier par la première occasion au comptable à celle de *sept cent quatre-vingt-douze francs trente centimes*.

Le Chef du détail des fonds,

Vu :

L'Ordonnateur,